



HAL
open science

Transferts culturels et comparatismes : une opposition (in)dépassable ?

Pierre-Alexis Delhaye

► To cite this version:

Pierre-Alexis Delhaye. Transferts culturels et comparatismes : une opposition (in)dépassable?. Paradoxes and Misunderstandings in Cultural Transfers, UCLouvain, May 2019, Louvain-la-Neuve, Belgique. pp.46-61. hal-02334939

HAL Id: hal-02334939

<https://uphf.hal.science/hal-02334939v1>

Submitted on 20 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Pierre-Alexis DELHAYE

Transferts culturels et comparatismes : une opposition (in)dépassable ?

Résumé

Théorisés par Michel Espagne et Michael Werner à partir des années 1980, les transferts culturels sont conçus comme une alternative aux différentes méthodologies comparatistes empreintes de structuralisme. Plus de trente ans après, alors que les transferts culturels ont gagné une légitimité universitaire méritée, nous voulons revenir sur cette opposition présentée comme indépassable et radicale. Les transferts culturels ne se sont pourtant pas substitués au comparatisme, en particulier en littérature, mais constituent plutôt une méthodologie supplémentaire, parfois mise en œuvre par les mêmes chercheurs et sur les mêmes sujets. D'un autre côté, le plaidoyer de Marcel Detienne dans son ouvrage *Comparer l'incomparable* offre une vision du comparatisme en histoire et dans les sciences sociales volontiers provocatrice envers les tenants d'autres méthodologies. Face à ces deux visions, nous voudrions réévaluer la concurrence des deux méthodes dans les sciences humaines, principalement dans le domaine francophone européen, et tenter de montrer que le dépassement de cette opposition pourrait être fructueux sans qu'il soit nécessaire de subordonner l'une à l'autre mais plutôt d'en user en symbiose.

Abstract

Cultural transfers, as theorised by Michel Espagne and Michael Werner from the 1980s, are seen as an alternative to comparatist methodologies infused with structuralism. More than thirty years later, while cultural transfers have acquired a well-deserved academic legitimacy, we want to re-examine this opposition, shown as radical and impossible to transcend. Cultural transfers did not replace comparatism, particularly in the field of literature, instead they became an extra methodology, sometimes put to use by the same researchers on the same topics. On the other hand, Marcel Detienne's plea in his book *Comparer l'incomparable* offers a view on comparatism in history and social sciences which is willingly provoking to the proponents of other methodologies. In the light of these two views, we would like to reassess the competition between these two methods in the field of humanities, mainly in the European French speaking sphere, and attempt to show that transcending this opposition could bear fruit, with no necessity to subordinate one to the other, but instead to use them symbiotically.

Pour citer cet article :

Pierre-Alexis DELHAYE « Transferts culturels et comparatismes : une opposition (in)dépassable ? », *Interférences littéraires / Littéraire interferences*, n° 26, « Paradoxes and Misunderstandings in Cultural Transfer/Paradoxes et malentendus dans les transferts culturels », s. dir. Gonne Maud, Roland Hubert, Vanasten Stéphanie, Crombois Julie, Smeyers Elies, mai 2022, 46-61.



Interférences littéraires Literaire interferenties

Multilingual e-Journal for Literary Studies

CHIEF EDITORS

Liesbeth FRANÇOIS (University of Cambridge – KU Leuven)
Anke GILLEIR (KU Leuven)
Beatrijs VANACKER (KU Leuven)

EDITORIAL BOARD

Ben de BRUYN (UCL)
Christophe COLLARD (VUB)
Lieven D'HULST (KU Leuven – Kortrijk)
Raphaël INGELBIEN (KU Leuven)
Valérie LEYH (Université de Namur)
Katrien LIEVOIS (Universiteit Antwerpen)

David MARTENS (KU Leuven)
Chiara NANNICINI (Facultés Universitaires Saint-Louis)
Hubert ROLAND (FNRS - UCL)
Mathieu SERGIER (Facultés Universitaires Saint-Louis)
Lieke VAN DEINSEN (KU Leuven)

EDITORIAL ASSISTANTS

Amélie JAQUES (KU Leuven - FWO)
Carolin LOYENS (KU Leuven - FWO)

SCIENTIFIC COMMITTEE

Sascha BRU (KU Leuven)
Geneviève FABRY (UCL)
Agnès GUIDERDONI (FNRS - UCL)
Nadia LIE (KU Leuven)
Michel LISSE (FNRS - UCL)
Christophe MEURÉE (Archives et Musée de la littérature)
Reine MEYLAERTS (KU Leuven)
Stéphanie VANASTEN (FNRS – UCL)
Ingo BERENSMEYER (LMU München)
Lars BERNAERTS (Universiteit Gent & Vrije Universiteit Brussel)
Faith BINCKES (Worcester College, Oxford)

Franca BRUERA (Università di Torino)
Christian CHELEBOURG (Université de Nancy II)
Edoardo COSTADURA (Friedrich-Schiller-Universität - Jena)
Nicola CREIGHTON (Queen's University Belfast)
César DOMINGUEZ (Universidad de Santiago de Compostela & King's College)
Isabelle KRZYWKOWSKI (Université de Grenoble)
François LECERCLE (Paris IV - Sorbonne)
Isabelle MEURET (Université Libre de Bruxelles)
Christina MORIN (University of Limerick)
Andréa OBERHUBER (Université de Montréal)

TRANSFERTS CULTURELS ET COMPARATISMES : UNE OPPOSITION (IN)DÉPASSABLE ?

Introduction

Les transferts culturels s'insèrent dans une palette de méthodologies différentes servant l'analyse produite par les sciences humaines et sociales (au sens le plus large de ce domaine), entretenant des liens parfois solides avec d'autres disciplines, comme la traductologie ou l'histoire culturelle, parfois ténus et présentés comme oppositionnels, à l'exemple de la littérature comparée. On peut d'emblée noter que les transferts culturels ne constituent pas une discipline à part entière, ceux-ci étant généralement présentés comme une méthode, une théorie ou un cadre d'analyse¹ dont des disciplines structurées et plus anciennes peuvent faire usage (histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, littérature, etc.), souvent dans un but affiché de renouvellement scientifique. Nous voudrions revenir ici sur les liens d'opposition entre transferts culturels et comparatisme tels que l'on peut les constater dans les trois dernières décennies, en passant notamment par leur origine, et tenter d'apporter une réponse à la question de leur dépassement. Une double raison justifie ce travail de recherche qui aborde une question déjà traitée par ailleurs, comme la bibliographie le montre : d'une part, d'après Michel Espagne, l'extension de l'usage des transferts culturels, qu'elle soit géographique ou disciplinaire, demande de « reprendre sous de nouveaux angles des questions déjà anciennes »² dont celle du rapport aux autres méthodes et disciplines. D'autre part, l'utilisation à la fois des transferts culturels et du comparatisme dans un même projet de recherche est une des ambitions de ma thèse sur l'édition des comics *mainstream* en France dans la seconde moitié du XXe siècle.

Les raisons d'une opposition

Afin de mieux comprendre l'opposition épistémologique du comparatisme et des transferts culturels, il apparaît nécessaire de rappeler certains points de définition, sans avoir pour but d'en donner un historique exhaustif³.

¹ Sur la question de la méthode et l'usage de ces différents termes, voir Emilienne BANETH-NOUAILHETAS et Claire JOUBERT, *Comparer l'étranger. Enjeux du comparatisme en littérature*, Rennes : Presses Universitaire de Rennes, 2006, 34.

² Michel ESPAGNE, « Quelques aspects actuels de la recherche sur les transferts culturels », in : Lucile ARNOUX-FARNOUX et Anne-Rachel HERMETET (dir.), *Questions de réception*, Paris, Société Française de Littérature Générale et Comparée, 2009, 163.

³ Nombre d'ouvrages reviennent sur l'épistémologie du comparatisme de manière générale comme Cécile VIGOUR, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte, 2005, ou sur des questions plus particulières : Christine LOMBEZ, « L'étude des textes littéraires traduits : un nouvel objet d'investigations en littérature comparée ? », in : *Revue de littérature comparée*, 2012, 343/3, 261. Il en est de même pour les transferts culturels : Michel ESPAGNE, « Approches anthropologiques et racines philologiques des transferts culturels », in : *Revue Germanique internationale*, 2004, 21, 213 – 226. ; Michel ESPAGNE, « Quelques aspects actuels de la recherche sur les transferts culturels », 163-190.

Le(s) comparatisme(s)

« Par comparaison, il faut entendre la mise en regard systématique, la confrontation d'au moins deux cas sous un angle particulier, défini par le chercheur »⁴. Si cette définition est simple, la pratique du comparatisme implique d'autres interrogations épistémologiques et méthodologiques. La comparaison semble présente dans la plupart des sciences sociales avec un succès plus ou moins affirmé : le comparatisme fonde une sous-discipline du droit, de la science politique ou encore de la littérature, alors qualifiée de comparée. L'anthropologie emploie également les méthodes comparatistes de manière régulière, et la discipline est même à l'origine du retour de certains concepts dans d'autres sciences voisines. Un phénomène justifié par Pierre Legrand (cité par Cécile Vigour) de la manière suivante :

Qu'est-ce que l'anthropologie sinon l'étude de cultures étrangères ? Et qu'est-ce que l'analyse comparative du droit sinon l'étude de cultures juridiques étrangères ? [...] Ce sont ces rapports intellectuels étroits entre les disciplines mentionnées qui obligent à militer pour l'intrépidité interdisciplinaire comme condition de l'intégrité du projet comparatiste.⁵

Si l'histoire comparatiste est parfois moins vigoureuse⁶, elle reste toujours porteuse d'interrogations. Son historiographie passe notablement par le courant des annales et les recherches de Marc Bloch mais ne définit pas un champ. Le comparatisme opère par les mêmes méthodes dans chacune de ces disciplines comme l'indique Madeleine Grawitz dans ses *Méthodes en sciences sociales*⁷. Pour autant, toute comparaison dans le travail des sources n'est pas comparatisme. Le comparatisme doit se fonder sur une stratégie d'enquête qui repose sur l'extension du champ d'observation, dans le temps ou dans l'espace.

La comparaison, plus qu'une méthode, constitue une mise en relation spécifique des faits sociaux qui n'est pas réductible à une méthodologie [...] ou aux analyses et choix théoriques. [...] La comparaison doit ainsi être conçue comme une démarche, un état d'esprit destiné à déplacer le regard du chercheur. Comparer, c'est en effet non seulement accepter de se décentrer, mais également rendre plus exigeants la formulation d'hypothèses et le travail de théorisation.⁸

Un reproche courant fait au comparatisme, en particulier en littérature, est à la fois son abstraction et, paradoxalement, son trop grand empirisme⁹, laissant peu de place

⁴ Cécile VIGOUR, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, 10.

⁵ *Ibid.*, 15.

⁶ Pour Haun Saussy, la crise « permanente » est « constitutive, au sens le plus positif » de ce qu'est le comparatisme, c'est-à-dire une discipline forte d'une « non-identité » qui permettrait la « critique des identités, culturelles et disciplinaires » comme indiqué par Emilienne BANETH-NOUAILHETAS et Claire JOUBERT, *Comparer l'étranger. Enjeux du comparatisme en littérature*, 29. Cette position peu tenable se trouve encore plus difficile à mettre en œuvre dans une discipline historique déjà ancienne et à l'identité réaffirmée par l'épreuve du déconstructivisme.

⁷ Madeleine GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, 11^e édition, Paris, Dalloz, 2001, 380.

⁸ Cécile VIGOUR, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, 18.

⁹ Ce type de questionnement autour d'une opposition binaire n'est pas rare. On peut dresser un parallèle avec l'opposition micro et macro en histoire par exemple, qui anime de nombreux débats. Voir pour la position du comparatisme Touria NAKKOUCH, « Comparative Literature and the Question of Theory », communication au colloque *Comparative Literature and the Unworlding of the Human Sciences*, Agadir : Ibn-Zohr University, 2012 [Online],

à une méthodologie claire et facilement transmissible. Sur ce point, le comparatisme fonctionnerait quelque peu en boucle, suivant une logique selon laquelle « l'absence d'outils méthodologiques condamne [...] à un certain empirisme »¹⁰. En 2005, Cécile Vigour ouvre son ouvrage *La comparaison dans les sciences sociales* par cette sentence, « le foisonnement des recherches comparées contraste singulièrement avec le peu de réflexion sur l'usage et l'élaboration de la comparaison »¹¹. De ce qui est perçu comme un manque, voire un manquement, émergent d'autres méthodologies, à l'exemple des études de réception telles que conçues par Yves Chevrel, sur lesquelles nous reviendrons. Joseph Jurt voit dans la façon de faire comparatiste une « hiérarchisation implicite »¹² qui donne la primeur à l'original d'une œuvre. C'est notamment pour éviter cette hiérarchisation que les transferts culturels ont été à la base théorisés comme nouveau paradigme d'explication par Michel Espagne et Michael Werner.

Les transferts culturels

Le concept de transfert culturel est théorisé dans les années 1980 en réaction à l'état des recherches comparatistes qui, selon Michel Espagne, « ont représenté un progrès certain et dont l'usage partiel reste toujours utile [mais] ont aussi atteint leur limite »¹³. Il connaît des précédents : on peut considérer, à la suite de Joseph Jurt, une certaine filiation avec le concept de *Weltliteratur* formulé par Goethe dans le sens où il est

historique et dynamique et désigne la période moderne où, grâce aux facilités de communication, un échange littéraire entre des contemporains est possible à un niveau transnational, voire mondial.¹⁴

Si la théorisation et le contexte de celle-ci ne sont pas les mêmes, on peut y voir un lien avec une « recherche sur les transferts culturels [qui] met l'accent sur les vecteurs de déplacement et sur les glissements sémantiques liés dans l'espace ou le temps »¹⁵, selon la définition de Michel Espagne, qui présente une vision constructiviste de la formation de l'identité culturelle¹⁶. La dynamique est essentielle à la définition du transfert culturel, qui « implique un mouvement d'objets, personnes, populations, mots, idées, concepts ... entre deux espaces culturels (États, nations, groupes

https://www.researchgate.net/publication/236660739_Comparative_Literature_and_the_Question_of_Theory

¹⁰ Christine LOMBEZ, « L'étude des textes littéraires traduits : un nouvel objet d'investigation en littérature comparée ? », 265.

¹¹ Cécile VIGOUR, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, 5.

¹² Joseph JURT, « Traduction et transfert culturel » in : Christine LOMBEZ et Rotraud VON KULESSA, *De la traduction et des transferts culturels*, Paris, L'Harmattan, 2007, 99.

¹³ Michel ESPAGNE, « Introduction », in : *Revue Germanique internationale*, 2004, 21, 5.

¹⁴ Joseph JURT, « Traduction et transfert culturel », 95.

¹⁵ Michel ESPAGNE, « Quelques aspects actuels de la recherche sur les transferts culturels », 168.

¹⁶ Damien EHRHARDT, « Musique et transferts culturels : de l'Europe à la mondialisation : Conclusion de la Journée d'études du 21 novembre 2016 à l'Université d'Evry », 2017.

ethniques, espaces linguistiques, aires culturelles et religieuses) »¹⁷, voire plus comme le montre l'étude des transferts culturels triangulaires¹⁸.

L'intérêt des transferts culturels est également qu'ils n'impliqueraient pas par essence une hiérarchisation, une domination culturelle, contrairement à ce que font beaucoup d'auteurs marqués par une idéologie à propos des échanges culturels, de la manière exposée par Pierre Bourdieu sur la circulation internationale des idées¹⁹: Theodor Adorno, Stuart Hall et sa conception marxiste des *cultural studies*, les théoriciens du *soft power* qui utilisent ce concept pour dénoncer une hégémonie et faisant par là-même de toute production culturelle un objet de propagande. Cette hiérarchisation est pourtant, au moins partiellement, inévitable d'après Joseph Jurt, puisque

l'échange entre les différentes aires culturelles présuppose des rapports hiérarchiques qui restent souvent implicites, la notion de civilisation (nationale) n'étant jamais une notion purement descriptive.²⁰

Jurt montre toutefois un progrès de l'analyse des transferts culturels par rapport au concept d'influence qui souffre de « se servir d'une hiérarchie pré-scientifique et idéologique de la culture d'origine et de négliger la logique spécifique de la culture d'accueil »²¹. Selon Damien Ehrhardt, les transferts culturels ne doivent d'ailleurs pas s'accrocher à l'idée d'une « culture émettrice [...] considérée comme dominante »²². Il nous semble que ce sont moins les rapports hiérarchiques entre cultures qui comptent parfois que la forme du produit reçu. Considérons l'exemple de l'hégémonie américaine, dénoncée régulièrement dans le second vingtième siècle tant par de nombreux intellectuels marxistes que par les plus conservateurs²³. On constate le sceau d'illégitimité qu'ont longtemps porté la littérature de science-fiction, de polar, les *comics*, la musique rock puis hip-hop provenant des États-Unis. Ici, malgré tout le *leadership* américain, le caractère populaire de cette culture de masse fait qu'elle connaît un processus de légitimation tardif, autant par le champ d'accueil que par le champ d'origine²⁴. Au-delà de ces considérations, et l'on rejoint ici les études de réception, la domination d'un produit culturel est-elle si évidente pour le public ? Est-elle-même seulement prise en compte dans sa perception du produit du transfert ? Autant de questions à considérer dans l'analyse des transferts culturels qui, « en accordant de l'importance au récepteur et à sa créativité », peut se

¹⁷ Béatrice JOYEUX-PRUNEL, « Les transferts culturels. Un discours de la méthode », in : *Hypothèses*, 2003, 6, 151.

¹⁸ Katia DMITRIEVA et Michel ESPAGNE (dir.), *Philologiques IV. Transferts culturels triangulaires France-Allemagne-Russie*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996.

¹⁹ Pierre BOURDIEU, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, 145, 3-8.

²⁰ Joseph JURT, « Traduction et transfert culturel », 96.

²¹ *Ibid.*, 101.

²² Damien EHRHARDT, « Après l'élargissement des transferts culturels : les *transfer studies* comme renouvellement des études aréales », in : *Diogène*, 2017, 258-259-260, 210.

²³ Politiquement, l'anti-américanisme est un point de consensus entre communistes, socialistes et gaullistes conservateurs dans la France des Trente glorieuses, bien que se traduisant par des degrés d'action différents. Un exemple proche de notre domaine d'étude : la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, motivée à la fois par le protectionnisme et la moralisation de la jeunesse, vise particulièrement les publications états-uniennes importées et traduites, comme le montrent les débats à l'Assemblée Nationale (J.O. de la République Française. Débats parlementaires – Assemblée Nationale, année 1949, n°6 A.N., pages 141, 173, 175 et 176).

²⁴ Damien EHRHARDT, « Après l'élargissement des transferts culturels : les *transfer studies* comme renouvellement des études aréales », 209.

concentrer sur un « transfert asymétrique [...] qui présente autant d'intérêt que l'objet initial »²⁵.

Sur l'opposition de ces deux méthodes

L'appréhension des notions de comparatisme et de transfert culturel ne sont pas les mêmes. Comme le fait remarquer Heidi Aschenberg, « la notion de culture implique en général une idée positive »²⁶, en particulier dans la définition kantienne de la culture. En ce sens,

la conception de la traduction comme transfert culturel présuppose également des valeurs positives : échange interculturel ; apport de connaissances et d'idées nouvelles ; enrichissement perceptif, artistique, esthétique de la culture d'accueil.²⁷

Cet a priori positif hérité de l'humanisme, le comparatisme n'en bénéficie pas, au contraire. Dans une ère de relativisme culturel, le comparatisme apparaît parfois trop proche de l'évaluation de la valeur de chacun, de la mise en opposition, voire de la hiérarchisation, autant de problèmes qui ont freiné le développement du comparatisme en histoire. Béatrice Joyeux-Prunel résume ainsi la « critique catégorique du comparatisme, parfois provocante »²⁸ faite par les tenants des transferts culturels :

Le comparatisme littéraire a le défaut de poser l'existence de littératures nationales distinctes par essence puis à les dépasser, en construisant de manière artificielle un niveau métanational (celui des similitudes et des caractères universels) ; il présuppose des aires culturelles closes²⁹, met en parallèle des constellations synchroniques ; mais aussi des groupes sociaux trop divers.³⁰

Cette conception du comparatisme, véritable « diatribe »³¹ peut aujourd'hui apparaître datée, mais nous pouvons nous demander si ce n'est pas justement parce que la méthode a évolué suite aux critiques et à l'influence d'autres réflexions épistémologiques comme celles entourant l'émergence des transferts culturels. Autre point prêtant le flan à la critique, sans doute insurmontable celui-ci, la comparaison est un processus de la pensée courant, ancien, et cette apparente simplicité peut sembler inadaptée à l'analyse élaborée de sociétés humaines complexes. Le raisonnement comparatif est l'élément essentiel de la « raison classificatoire » de

²⁵ Damien EHRHARDT, « Musique et transferts culturels », 2017.

²⁶ Heidi ASCHENBERG, « La traduction comme transfert culturel ? À propos des textes sur la Shoah », in : Christine LOMBEZ et Rotraud VON KULESSA, *De la traduction et des transferts culturels*, Paris, L'Harmattan, 2007, 34.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ Béatrice JOYEUX-PRUNEL, « Les transferts culturels. Un discours de la méthode », 152.

²⁹ C'est notamment la position de Pascale CASANOVA, « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, 144, 7. On remarquera tout de même qu'analyser une distribution inégale de capital littéraire implique de poser des champs littéraires nationaux et linguistiques pour mieux comprendre l'espace mondial littéraire dans lequel les opérations de traductions prennent toute leur polysémie.

³⁰ Béatrice JOYEUX-PRUNEL, « Les transferts culturels. Un discours de la méthode », 152.

³¹ *Ibidem*.

Claude Lévi-Strauss, constituant une « manière pragmatique de penser »³², mais induisant effectivement une hiérarchisation à défaut d'un jugement. Il s'agit là de distinguer la comparaison comme processus central d'une méthode ou comme *ethos*³³. En tant qu'*ethos*, il y a bien comparatisme, même dans les transferts culturels :

Si l'on rejette la notion d'ensembles nationaux ou identitaires fixés, travailler sur des transferts culturels n'implique-t-il pas qu'on accepte l'existence de deux cultures, certes non fermées puisque communicant, mais distinctes tout de même ?³⁴

Constater et analyser le transfert demande donc une comparaison entre les cultures, ainsi qu'entre un avant et un après l'acte de transfert qui empêche de totalement dissocier les deux méthodes.

Maria Tsoutsoura note que « le comparatisme français témoigne notamment d'une certaine difficulté à intégrer les concepts de cultures habituées à gérer l'étranger »³⁵, un point qui fait l'objet de nombreux débats sur le marquage culturel des concepts utilisés dans l'analyse comparatiste, lui posant de fait une limite. Elle note également que la notion de « système d'accueil » aurait pour conséquence de renforcer une opposition binaire entre le fait littéraire intérieur et extérieur. Pour Joseph Jurt,

L'approche du transfert culturel reproche, au moins implicitement, à la littérature comparée de partir de l'idée d'une culture nationale homogène et d'analyser exclusivement les points communs et les différences à partir d'une conception unitaire et hermétique de la nation. [...] Des termes comme "mélanges", "métissage", "contamination" revêtent alors une signification positive opposée à celle d'"homogénéité" et de "pureté".³⁶

Ce constat interpelle car il dépasse l'analyse scientifique pour en appeler à une idéologie et une morale³⁷ qui renforcent la critique, qui plus est en usant de la question du national, question qui suscite toujours réflexions et oppositions, notamment autour de la notion de « communauté imaginée » de Benedict Anderson³⁸. Béatrice Joyeux-Prunel le rappelle, il y a le « présupposé latent » dans les premiers textes sur la méthode des transferts culturels « qu'une histoire nationale est une histoire nationaliste » et c'est cette « même suspicion qui l'oppose de principe

³² Cécile VIGOUR, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, 7.

³³ Guy G. STROUMSA, « History of Religions : The Comparative Moment », in : Renaud GAGNÉ, Simon GOLDHILL, Geoffrey E. R. LLOYD (eds.), *Regimes of Comparatism: Frameworks of Comparison in History, Religion, Anthropology*, Leiden-Boston, Brill, 2018, 339.

³⁴ Béatrice JOYEUX-PRUNEL, « Les transferts culturels. Un discours de la méthode », 157.

³⁵ Maria TSOUTSOURA, « Traduction, réception : vrais ou faux amis ? Dilemmes trompeurs, affinités difficiles », in : Lucile ARNOUX-FARNOUX et Anne-Rachel HERMETET (dir.), *Questions de réception*, Paris, SFLGC, 2009, 151.

³⁶ Joseph JURT, « Traduction et transfert culturel », 104-105.

³⁷ Daniel-Henri PAGEAUX, *Rencontres, échanges, passages. Essais et études de Littérature générale et comparée*, Paris, L'Harmattan, 2005, 310-312. L'auteur aborde particulièrement la question de « l'attitude moralisante » de certains cadres d'analyse qui pourraient nous amener à « une pensée critique trop prompte à affirmer son militantisme ».

³⁸ Christine CHIVALLON, « Retour sur la "communauté imaginée" d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue », in : *Raisons politiques*, 2007, 27, 131-172.

à toute démarche comparatiste »³⁹. C'est également la question – et le rejet – du national qui ont pu motiver le passage aux *area studies*⁴⁰. Si ce nouveau cadre a son intérêt réflexif et qu'il ouvre assurément certaines perspectives, comme l'a montré Damien Ehrhardt en lien avec les transferts culturels⁴¹, il ne faudrait pas l'user à l'excès plus par idéologie que par motivation scientifique, le développement d'un concept ne pouvant se faire au prix d'un autre et de la perte d'un échelon dans l'analyse. Selon Karen Barkey qui analyse la question impériale à l'aune de l'histoire connectée et des études comparées, « même si la reconfiguration des intérêts et des processus globaux est importante, nous ne pouvons pas contourner les unités nationales, les États et autres entités délimitées par des frontières »⁴². Si l'on s'accorde à dire que l'analyse littéraire ne peut se faire dans une approche anhistorique⁴³, éliminer purement et simplement le cadre national ou étatique semble contre-productif. En effet, comment dès lors comprendre l'effet du cadre légal sur une œuvre littéraire, sur une production culturelle, si celle-ci n'est pas analysée aussi avec le cadre national ? Comment en comprendre la réception lorsque cette œuvre puise dans le roman national, dans un contexte particulier (aussi construit soit-il) ?

Il nous faut remarquer qu'en trouvant son origine en grande partie en réaction aux reproches faits au comparatisme, les études des transferts culturels lui sont déjà liées. Elles ne sont « pas tant [une] démarcation vis-à-vis du comparatisme, qu'une réflexion incessante et rigoureuse sur les implications d'une recherche, de ses concepts et ses méthodes, ses objets, ses sources et ses conclusions »⁴⁴. Elles se constituent en un dépassement du comparatisme, allant parfois jusqu'à nier excessivement sa pertinence mais « il n'en demeure pas moins que des points de rencontre existent entre [les] deux pratiques »⁴⁵. Dans ce qui constitue le procès du comparatisme, on pourra également penser à la critique de Giovanni Sartori, qui montrait en 1994 que le « domaine appelé politique comparée est densément peuplé de non-comparatistes, de chercheurs qui n'ont ni intérêt, ni notion, ni expérience en matière de comparaison »⁴⁶, un constat que Cécile Vigour étend au reste des sciences sociales. Si la comparaison ne compare pas, ignore le comparant pour ne servir que le comparé, on comprend mieux dès lors les accusations d'essentialisme qu'elle subit. Quelle ironie pour une méthode perçue comme indispensable par Henri Pirenne pour « faire éviter à l'historien les pièges qui l'entourent »⁴⁷ à une époque où s'entremêlaient essentialisme et nationalisme et pour laquelle la fixité et la prédominance du national n'étaient pas inhérents.

En réponse aux critiques du comparatisme, qui engendrent les méthodes des transferts culturels et d'autres, voisines, on remarquera par exemple les écrits d'Arils

³⁹ Béatrice JOYEUX-PRUNEL, « Les transferts culturels. Un discours de la méthode », 156.

⁴⁰ Hande İSAOĞLU AKBIYIK, « The Future of Comparative Literature », in : *The Journal of Academic Social Science Studies*, 2018, 69, 120.

⁴¹ Damien EHRHARDT, « Après l'élargissement des transferts culturels : les *transfer studies* comme renouvellement des études aréales », 209-220.

⁴² Karen BARKEY, « Trajectoires impériales : histoires connectées ou études comparées ? », in : *Revue d'Histoire moderne & contemporaine*, 2007, 54-4 bis, 95.

⁴³ Hande İSAOĞLU AKBIYIK, « The Future of Comparative Literature », 122.

⁴⁴ Béatrice JOYEUX-PRUNEL, « Les transferts culturels. Un discours de la méthode », 153.

⁴⁵ Lucile ARNOUX-FARNOUX et Anne-Rachel HERMETET (dir.), *Questions de réception*, Paris, SFLGC, 2009, 12.

⁴⁶ Cécile VIGOUR, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, 5.

⁴⁷ Henri PIRENNE, « De la méthode comparative en histoire », dans *Compte rendu du Ve Congrès international des sciences historiques*, Bruxelles, 1923, 19 – 23..

Fetveit, qui considère la prolifération des études de réception et la minimisation de l'importance du texte comme nourri d'un anti-essentialisme à reconsidérer⁴⁸ car il n'est pas toujours issu de raisons scientifiques. La réponse la plus visible à ces critiques est sans doute l'ouvrage *Comparer l'incomparable* de Marcel Detienne, publié en 2009⁴⁹, dont le titre semble déjà vouloir s'opposer à la réflexion de Michel Espagne sur la « dissymétrie qui empêche toute historiographie fondée sur des comparaisons »⁵⁰. Un point à élucider est l'appel fait à l'anthropologie qui est partagé par Detienne dans son ouvrage et par Espagne⁵¹ selon qui « il paraît rétrospectivement inimaginable que l'historiographie des transferts culturels n'ait pas plus tôt intégré des apports de l'anthropologie »⁵². La méthode comparatiste fonde nombre des grands textes de la discipline anthropologique : Guy G. Stroumsa fait de celle-ci une exception frappante à ce qu'il qualifie de disparition du comparatisme⁵³, et Michel Espagne cite Dumézil en exemple⁵⁴. Espagne lui accorde une forme de légitimité historique comme une ancêtre éloignée des transferts, qu'il convient toutefois de soumettre à la critique. Ainsi évoque-t-il Humboldt « venu esquisser en France une anthropologie comparée et conforter au contact de la société française une sorte d'identité culturelle allemande »⁵⁵. On remarquera, à la suite de Claire Joubert, qu'il y a là la perception d'un besoin : « la Littérature comparée, prenant en charge la question de la pluralité des cultures, doit faire son anthropologie »⁵⁶. Le passage par cette discipline de Marcel Detienne pour réactualiser la méthode comparatiste prend alors tout son sens. Cette volonté de Detienne est aussi un moyen de ramener dans l'équation la part de l'imaginaire et d'une possible histoire des mentalités, volontairement mise à distance dans les transferts culturels dont les tenants voulaient d'abord définir « culture ou acculturation [...] par rapport à des mouvements économiques ou sociaux »⁵⁷, bien qu'ils y reviennent nécessairement par la manière dont la culture se travaille et se définit elle-même en permanence⁵⁸.

Plus spécifique à l'histoire comparée, on notera l'ouvrage de Christophe Charle, *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle*, très justement sous-titré *Essai d'histoire comparée*, publié au Seuil en 1996. Dans son avertissement au lecteur, il note :

C'est peu dire que l'histoire comparée est mal aimée en France, la constatation est devenue un topos rituel, même dans les textes les plus académiques. Les raisons habituellement invoquées ne m'ont jamais

⁴⁸ Priya VENKATESAN, « Reception Studies in France: Social Contexts, Reader Interpretation, and the Role of Julia Kristeva », in : *L'Esprit Créateur*, 2009, 49, 1, 114.

⁴⁹ Marcel DETIENNE, *Comparer l'incomparable. Oser expérimenter et construire*, Paris, Editions du Seuil, 2009 [2000].

⁵⁰ Michel ESPAGNE, « Quelques aspects actuels de la recherche sur les transferts culturels », 183.

⁵¹ Michel ESPAGNE, « Approches anthropologiques et racines philologiques des transferts culturels », 213 – 226.

⁵² Michel ESPAGNE, « Introduction », 6.

⁵³ Guy G. STROUMSA, « History of Religions : The Comparative Moment », 338.

⁵⁴ Michel ESPAGNE, « Approches anthropologiques et racines philologiques des transferts culturels », 218.

⁵⁵ *Ibid.*, 225.

⁵⁶ Emilienne BANETH-NOUAILHETAS et Claire JOUBERT, *Comparer l'étranger. Enjeux du comparatisme en littérature*, 39.

⁵⁷ Michel ESPAGNE et Michael WERNER, « La construction d'une référence culturelle allemande en France : genèse et histoire : (1750-1914) », in : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 1987, 42, 4, 969.

⁵⁸ *Ibid.*, 970.

complètement convaincu, même si elles pèsent lourd pour entraver la constitution d'un corps de chercheurs capables de s'y spécialiser.⁵⁹

Ce reproche n'est d'ailleurs pas éloigné de celui formulé par Michel Espagne, en ce que Christophe Charle dénonce les comparaisons « hâtives [qui] forment cercle, chaque stéréotype renvoyant aux autres »⁶⁰, en un mot, l'essentialisme, qui n'existe que pour desservir l'ensemble d'une méthode dont les racines remontent à François Simiand⁶¹, Henri Pirenne et Marc Bloch. À la différence d'Espagne toutefois, Christophe Charle estime que ce comparatisme mal pratiqué n'invalide pas la méthode lorsqu'elle est utilisée efficacement, c'est-à-dire « pour proposer des hypothèses d'explication qui ne soient pas seulement tautologiques ou qui renvoient à des différences culturelles irréductibles »⁶². L'historien rejette d'ailleurs tout essentialisme dans la suite de son ouvrage, insistant sur la réalité des transferts culturels⁶³, cette réalité n'empêchant pas la méthode comparatiste dans son application en ce qu'elle « a pour vertu de relativiser ce qui, au sein d'un seul espace national, paraît trop aller de soi »⁶⁴.

Concilier les deux méthodes dans la recherche

Une conciliation des deux méthodes est possible, grâce à leur évolution et à la réflexion de bon nombre de chercheurs. Comme l'écrit Hartmut Kaelble, « ce n'est plus le comparatisme pur des débuts, il est désormais combiné avec d'autres approches et est plus réfléchi dans le choix des sources, des méthodes, des emprunts aux autres disciplines »⁶⁵. Il en va de même concernant les transferts culturels dont nous verrons certaines évolutions plus loin. Si certains chercheurs jugeront cette vision des choses sans doute trop optimiste, Kaelble poursuit son constat ainsi :

Le comparatisme est devenu plus complexe : le jeu d'échelles imbriquant les niveaux local et national dans la même étude est plus souvent pratiqué, les méthodes quantitatives et qualitatives sont souvent combinées. Rechercher les transferts à côté des divergences et convergences est devenu normal. Tenir compte des historiographies divergentes des pays comparés et ne pas partir uniquement de l'historiographie d'un seul pays est bien accepté.⁶⁶

Sans volonté d'être exhaustif, nous voulons évoquer ici certains de ces chercheurs qui, sur différents projets, mobilisent ces deux méthodes dans l'analyse. Christine Lombez, dans ses recherches relevant à la fois de littérature comparée et de traductologie, notamment dans le cadre du programme de recherche *Traductions sous*

⁵⁹ Christophe CHARLE, *Les Intellectuels en Europe au XIXe siècle. Essai d'histoire comparée*, Paris, Seuil, 1996, 13.

⁶⁰ *Ibidem*.

⁶¹ Elise JULIEN, « Le Comparatisme en histoire. Rappels historiographiques et approches méthodologiques », in : *Hypothèses* 2005, 8, 192.

⁶² Christophe CHARLE, *Les Intellectuels en Europe au XIXe siècle. Essai d'histoire comparée*, 28.

⁶³ *Ibid.*, 298.

⁶⁴ *Ibid.*, 30.

⁶⁵ Hartmut KAEUBLE, « Les Mutations du comparatisme international », in : *Les cahiers Irice*, 2010, 5, 10.

⁶⁶ *Ibid.*, 15.

*l'Occupation (TSOcc)*⁶⁷, et particulièrement dans l'ouvrage *De la traduction et des transferts culturels* co-dirigé avec Rotraud von Kulesa, exprime la volonté de réunir comparatisme et transferts culturels. Il est ainsi nécessaire « d'intégrer traductions et traducteurs dans le cadre d'une réflexion comparatiste globale », faisant la « démonstration qu'un dépassement des frontières interdisciplinaires est nécessaire pour qui souhaite appréhender dans toute sa complexité le rôle effectif joué par la traduction dans les processus de transferts »⁶⁸. Christine Lombez et Rotraud von Kulesa pointent également le besoin d'une forme d'entente entre les méthodes car la notion de transfert culturel « pour la recherche en littérature, suppose qu'approche littéraire, études de réception et approche socio-historique coexistent harmonieusement dans l'investigation des textes à l'étude »⁶⁹. Ici, comparatisme et transferts culturels semblent non seulement être mis à contribution mais même être nécessaire à l'appréhension des phénomènes complexes de la traductologie littéraire. Un comparatisme littéraire, si on le définit comme étant pratiqué hors sol et comme portant uniquement sur les textes, est insuffisant, mais c'est aussi le cas concernant la méthodologie des transferts culturels si celle-ci doit se contenter d'analyser une dynamique, un mouvement, sans entrer plus profondément dans l'analyse des produits littéraires et artistiques qui en sont la résultante. Elle s'exposerait alors de manière similaire à la critique qu'on adresse généralement aux cultural studies, chez qui on pointe le « sacrifice du littéraire par son identification au discours idéologique des sociétés »⁷⁰. L'analyse du transfert culturel, si elle se veut complète, doit inclure la réception : « Pour être pertinente, l'étude du transfert doit prendre en compte la logique et la situation de la réception qui entraînent une réinterprétation et une transformation permanentes de l'objet du transfert »⁷¹. Elle intègre donc une approche dont les fondements sont comparatistes⁷². On notera que cette intégration de plusieurs méthodes, bien qu'elle donne des résultats très pertinents, ne fait pas encore l'unanimité⁷³. Christine Lombez note qu'il « peut sembler paradoxal de parler de nouvel objet d'études pour une réalité comme la traduction qui fonde la démarche littéraire comparatiste »⁷⁴, le renouvellement actuel est pourtant la cause de ce constat après une forme d'effacement de la question traductologique dans le domaine comparatiste. Un effacement qui a probablement contribué à l'émergence

⁶⁷ <https://tsocc.univ-nantes.fr/> Le programme a récemment publié les actes d'un de ses colloques qui illustrent cette inscription pluri-méthodologique : Christine LOMBEZ (dir.), *Circulations littéraires. Transferts et traductions dans l'Europe en guerre 1939-1945*, Tours, PU François-Rabelais, 2021.

⁶⁸ Christine LOMBEZ et Rotraud VON KULESSA, *De la traduction et des transferts culturels*, 10.

⁶⁹ *Ibidem*.

⁷⁰ Anna AVARAKI, « Littérature Comparée et interdisciplinarité. Quelques réflexions sur les directions actuelles du comparatisme français et étatsuniens », in : Antonio DOMINGUEZ LEIVA et Sébastien HUBIER (éds.), *Vers un nouveau comparatisme / Towards A New Comparatism*, Dijon, Abell, 2012, 253.

⁷¹ Michel ESPAGNE et Michael WERNER (dir.), *Philologiques III. Qu'est-ce qu'une littérature nationale ? Approches pour une théorie interculturelle du champ littéraire*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 17.

⁷² Yves CHEVREL, « La réception des littératures étrangères », in : *Revista des Filologia Francesa*, 1995, 7, 83.

⁷³ Maria Tsoutsoura, sur la base d'écrits de Daniel-Henri Pageaux et de Michel Espagne, remarque que l'étude de la réception et la traductologie ne sont pas foncièrement compatibles et qu'il convient de les dissocier (Maria TSOUTSOURA, « Traduction, réception : vrais ou faux amis ? Dilemmes trompeurs, affinités difficiles », 152). Dans le même ouvrage, Michel Espagne semble vouloir réclamer l'étude de la traduction aux transferts culturels, estimant que « les relations entre le comparatisme et l'histoire du livre sont assez ténues ». Michel ESPAGNE, « Quelques aspects actuels de la recherche sur les transferts culturels », 168.

⁷⁴ Christine LOMBEZ, « L'étude des textes littéraires traduits : un nouvel objet d'investigation en littérature comparée ? », 261.

des transferts culturels. On retrouve dans la question traductologique nombre d'éléments des transferts culturels qui se forment au même moment : les traducteurs comme intermédiaires⁷⁵ ou médiateurs, le choix et la diffusion des textes, etc. La frontière entre les méthodes est poreuse avant même d'être réellement constituée.

Une même volonté de rassembler les méthodologies dans un projet unique se trouve chez Claude de Grève, Yves Chevrel⁷⁶ ou encore Karl Zieger⁷⁷ avec les études de réception comparée. Ici, « une confrontation “révèle” tout particulièrement le rôle, dans le processus de réception, d’“horizons d’attente” et de “systèmes littéraires” différents »⁷⁸. Passant par les théories de la réception, c'est un nouveau lien entre comparatisme et transfert culturel qui se construit. D'après Yves Chevrel, « les études comparatistes de réception [...] ont beaucoup plus mis l'accent sur des approches méthodologiques que sur les débats de pure théorie et [...] de ce fait, leurs auteurs se sont plutôt rapprochés des historiens »⁷⁹. Chevrel montre aussi la prise en compte des critiques qui étaient formulées à l'encontre du comparatisme, le manque d'une méthodologie stable et la trop grande abstraction de théories littéraires hors contexte – notamment le fait que la littérature elle-même puisse devenir un « point aveugle », éludée⁸⁰. C'est ce qui devrait inciter les chercheurs à rapprocher le cadre essentiellement comparatiste des études de réception de la discipline historique, en particulier d'une histoire culturelle ou des mentalités⁸¹, avec une histoire comparatiste des réceptions⁸². L'historicisation est d'après Chevrel ce qui permet une autre connexion, celle de l'imagologie et des études de réception qui cherchent à élucider le fait littéraire⁸³. On notera d'ailleurs dans le même article l'utilisation de notions historiques comme la « longue durée » ou le « temps de l'événement »⁸⁴ par le chercheur en littérature qui montre comment, au-delà du transfert culturel, l'enracinement culturel de celui qui reçoit une œuvre étrangère et sa représentation de lui-même peut importer. Il y a bien dans ce cas un rapport de complétion entre transferts culturels et comparatismes et non une opposition.

Les études comparatistes de réception peuvent également nourrir la réflexion historiographique autour des aires culturelles. En effet, étudier la réception d'une œuvre permet « la mise en place d'une interrogation sur l'homogénéité de l'aire culturelle étudiée », de « mettre en cause une apparente unité »⁸⁵, but que l'on

⁷⁵ *Ibid.*, 264.

⁷⁶ Yves CHEVREL, « Réception, imagologie, mythocritique : problématiques croisées », in : *L'Esprit Créateur*, 2009, 49, 1, 9 – 22.

⁷⁷ Karl ZIEGER, « La correspondance des écrivains », in : Lucile ARNOUX-FARNOUX et Anne-Rachel HERMETET (dir.), *Questions de réception*, Paris, SFLGC, 2009, 87-104.

⁷⁸ Claude DE GREVE, « La Réception comparée : un domaine en voie de développement », in : Jean BESSIERE et Daniel-Henri PAGEAUX (éds.), *Perspectives comparatistes*, Paris, Champion, 1999, 215.

⁷⁹ Yves CHEVREL, « Études de réception, étude d'imagologie : rencontres et confrontations », in : Sobhi HABCHI (coord.), *Plus Outre. Mélanges offerts à Daniel-Henri Pageaux*, Paris, L'Harmattan, 2007, 439.

⁸⁰ Emilienne BANETH-NOUAILHETAS et Claire JOUBERT, *Comparer l'étranger. Enjeux du comparatisme en littérature*, 39.

⁸¹ Yves CHEVREL, « La littérature comparée et la quête d'un territoire », in : Emilienne BANETH-NOUAILHETAS et Claire JOUBERT, *Comparer l'étranger. Enjeux du comparatisme en littérature*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 54.

⁸² Yves CHEVREL, « Champs des études comparatistes de réception. Etat des recherches », in : *Œuvres & Critiques*, 1986, 11, 2, 148.

⁸³ Yves CHEVREL, « Études de réception, étude d'imagologie : rencontres et confrontations », 437.

⁸⁴ *Ibid.*, 442.

⁸⁵ Yves CHEVREL, « La réception des littératures étrangères », 87.

retrouve clairement énoncé dans les textes programmatiques des transferts culturels mais qui concerne aussi les développements les plus récents de l'histoire lorsque celle-ci est dite connectée, croisée ou globale. Déjà au milieu du XIX^e siècle, Heymann Steinthal arrivait à une forme d'histoire culturelle globale par le comparatisme linguistique⁸⁶. De la même manière, Élise Julien note que la démarche comparatiste selon François Simiand devait mener l'historien à une discipline qui devient globale dans ce qui se nomme encore les histoires universelle⁸⁷. On retrouve dans l'histoire globale un point de jonction du comparatisme et des transferts culturels dans la pratique. Évoquant l'impact de Karl Lamprecht sur l'histoire culturelle, Matthias Middell liait déjà ces questions il y a deux décennies :

On pensera en particulier aux problèmes théoriques de l'histoire culturelle, à la tension entre les études comparées et l'étude des transferts culturels ainsi qu'à la possibilité d'asseoir des perspectives d'histoire universelle sur le socle d'une sensibilité relevant de l'histoire de la culture plutôt que d'une macrosociologie objectiviste.⁸⁸

S'il y a en effet une comparaison qui n'est pas donnée comme une évidence, qui est à construire et qui demande de « monnayer les catégories du sens commun »⁸⁹, il y a pour les transferts un procédé similaire qui fonde

les propositions actuelles d'histoire globale, qui prennent également pour point de départ les effets de globalisation effectifs, dans les termes de Helmolt la pratique, au lieu de déduire l'ordre des choses d'une hypothèse universelle.⁹⁰

La construction de la comparaison comme celle du cadre analytique des transferts constitue une démarche heuristique venant « compenser l'absence de procédures d'expérimentation en sciences humaines »⁹¹, en accord avec *Les Règles de la méthode sociologique* d'Emile Durkheim et comme la pratiquait Marc Bloch⁹².

Comme la *Weltliteratur* est plus que la somme des littératures nationales, l'histoire globale est plus que la somme des histoires nationales. Cet aspect des choses semble avoir déjà été présent de manière embryonnaire chez Marc Bloch qui, au-delà d'une comparaison contrastive, voulait que « l'histoire des relations entre des sociétés voisines devienne l'objet de considérations systématiques »⁹³, ce que l'on pourrait également rapprocher de la théorisation de l'histoire croisée. Ainsi, « la problématique de l'histoire croisée et celle de l'histoire comparée sont complémentaires » et leur rapprochement permettrait de « traiter des phénomènes historiques à la fois comme des unités de comparaison et des composants d'un

⁸⁶ Anthony GRAFTON, « Comparisons Compared: A Study in the Early Modern Roots of Cultural History », 30-31.

⁸⁷ Élise JULIEN, « Le Comparatisme en histoire. Rappels historiographiques et approches méthodologiques », 192.

⁸⁸ Matthias MIDDELL, « Méthodes de l'historiographie culturelle : Karl Lamprecht », in : *Revue germanique internationale*, 1998, 10, 99.

⁸⁹ Marcel DETIENNE, *Comparer l'incomparable*, 10-11.

⁹⁰ Matthias MIDDELL, « Histoire universelle, histoire globale, transfert culturel », in : *Revue Germanique internationale*, 2004, 21, 236.

⁹¹ Élise JULIEN, « Le Comparatisme en histoire. Rappels historiographiques et approches méthodologiques », 194.

⁹² William SEWELL JR., « Marc Bloch and the Logic of Comparative History », in: *History and Theory*, 1967, 6, 2, 208-218

⁹³ *Ibid.*, 218.

ensemble plus vaste »⁹⁴. Sur le développement de l'histoire croisée par rapport au comparatisme, Jürgen Kocka remarque :

These are highly interesting and promising developments. But this type of transnational approach goes beyond comparison. Or does it fall back behind comparison? At any rate, from an entangled-history point of view, comparison appears a bit too mechanistic, a bit too analytical in that it separates reality into different pieces in order to analyze, that is, to compare pieces as units of comparison, whereas it would be necessary to see them as one.⁹⁵

Une analyse à l'échelle globale est-elle seulement possible sans la mécanique comparatiste, surtout dans un champ global ? La réduction en unités de comparaison viables pour le chercheur semble indispensable dans l'analyse comme dans l'expression de cette recherche. Dans l'ouvrage *De la comparaison à l'histoire croisée*, Michael Werner et Bénédicte Zimmermann montrent que le rejet d'une méthodologie est aujourd'hui dépassé, grâce à « un projet pluridisciplinaire qui accorde à l'historicisation de l'objet et du dispositif de connaissance une place entière, quelle que soit la discipline de référence »⁹⁶. Cette importance donnée à l'historicisation dans l'analyse n'est pas sans rappeler les premiers textes de Werner et Espagne dont l'ambition programmatique était de faire des « phénomènes de transfert culturel [un] objet historique »⁹⁷. Dans le temps de son développement, l'histoire croisée a pris en compte les critiques adressées aux comparatismes pour se développer de manière cohérente autour des « interactions entre objets » mais aussi dans une « démarche qui croise », à la faveur des changements de la fin du XXe siècle : fin de la Guerre froide, globalisation, postcolonialisme, accélération des échanges, etc.⁹⁸ Notons que son cadre théorique et méthodologique part « du repérage et de la discussion d'un certain nombre de points aveugles, que ni la comparaison [...] ni les études sur les transferts ne prennent [...] en considération »⁹⁹ pour formuler un autre paradigme où l'historicisation est mobilisée pour induire la réflexion. Dans cette recherche d'une forme de réconciliation des méthodes, certains auteurs proposent le passage par « un accès inductif qui part d'objets culturels liés au transculturel »¹⁰⁰, c'est-à-dire l'observation d'un objet ayant connu un transfert et qui demande à être analysé avec ces différentes méthodes avec l'ambition de les appliquer à d'autres objets, nous ramenant à une pensée « entre empirie et réflexivité »¹⁰¹. Notons qu'Arezki Cherfaoui arrive lui-aussi à la conclusion d'une nécessité du croisement, partant des enjeux de la globalisation pour les aires culturelles et de la volonté de développer ce

⁹⁴ Marianna CHARITONIDOU, « Réinventer la posture historique : les débats théoriques à propos de la comparaison et des transferts », in : *Espaces et sociétés*, 2016, 167, 145.

⁹⁵ Jürgen KOCKA, « Comparison and Beyond », in : *History and Theory*, 2003, 42, 43.

⁹⁶ Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN (dir.), *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil, 2004, 7.

⁹⁷ Michel ESPAGNE et Michael WERNER, « La construction d'une référence culturelle allemande en France », 969.

⁹⁸ Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN (dir.), *De la comparaison à l'histoire croisée*, 8.

⁹⁹ *Ibid.*, 9.

¹⁰⁰ Annette KEILHAUER, « Traduction, transferts culturels et Gender : réflexions à partir des relations franco-italiennes au XIXe siècle », in : Christine LOMBEZ et Rotraud VON KULESSA, *De la traduction et des transferts culturels*, Paris, L'Harmattan, 2007, 114.

¹⁰¹ Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN (dir.), *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil, 2004, 15-52.

qu'il nomme un « néo-comparatisme »¹⁰² qui permettrait, par l'analyse des croisements et des convergences, de mettre à l'épreuve « la thèse de l'uniformisation du monde »¹⁰³ et de se défaire du bagage idéologique qui l'accompagne. On retrouve également cette idée sous la plume d'Anna Avaraki pour qui il ne faut pas « faire de la littérature comparée un espace de confrontation des tensions culturelles »¹⁰⁴. Là encore, il est question de « représenter des cultures en mouvements »¹⁰⁵ tout en allant au-delà d'un utilitarisme méthodologique, motivé par « la demande économique et politique »¹⁰⁶, dans lequel le terme même de culture pose problème. Ici, le retour au comparatisme, dont on avait un temps dénoncé le caractère flou sur le plan méthodologique, devient au contraire un moyen pour les chercheurs de se doter d'un « appareillage théorique et méthodologique pertinent »¹⁰⁷ sur les problématiques de la globalisation, permettant de mieux comprendre des « particularismes » et de faire « apparaître des spécificités »¹⁰⁸.

En revenant un moment aux bases de la pensée de Marc Bloch avec Marianna Charitonidou, nous pouvons également évoquer la possibilité d'une histoire des relations culturelles qui se rapprocherait aussi d'une histoire croisée ou connectée.

L'histoire connectée a comme objectif de restituer à la fois l'épaisseur du jeu social et la globalité des échanges qui l'animent. Elle concentre l'effort sur les modèles globaux de la comparaison, [...] vise à rétablir les interconnexions au niveau mondial et à reconnecter des histoires qui ont été séparées à la suite du cloisonnement produit par l'essor des historiographies nationales.¹⁰⁹

Comme le montre cette définition, un lien méthodologique établi entre comparatisme et transferts dans l'histoire connectée, peut encore s'avérer plus riche lorsqu'il est question d'histoire culturelle. Dans leur *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, François Chaubet et Laurent Martin proposent d'explorer, par une série d'exemples, un domaine des relations internationales souvent délaissé au profit d'une approche relevant plutôt des sciences politiques. Il y a pourtant tout intérêt à saisir un « objet aux multiples facettes »¹¹⁰ à travers diverses méthodologies qui permettent de mieux saisir la circulation transnationale des idées. Si l'on retrouve à nouveau dès l'introduction une critique d'un comparatisme statique devenu un véritable topos, celle-ci est largement nuancée par la suite à travers une prise en compte du cadre national pour ses effets structurants dans les relations culturelles¹¹¹. On note l'exemple de « l'histoire transnationale des arts impulsée par des acteurs privés pour l'essentiel [qui] croise, malgré tout, avec les histoires nationales et les

¹⁰² Arezki CHERFAOUI, « Reconfigurer la recherche sur les aires culturelles : le comparatisme, une voie revisitée », in : *Diogenes*, 2017, 258-259-260, 198.

¹⁰³ *Ibid.*, 199.

¹⁰⁴ *Ibid.*, 254.

¹⁰⁵ *Ibid.*, 201.

¹⁰⁶ *Ibid.*, 203.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 206.

¹⁰⁸ Elise JULIEN, « Le Comparatisme en histoire. Rappels historiographiques et approches méthodologiques », 194.

¹⁰⁹ Marianna CHARITONIDOU, « Réinventer la posture historique : les débats théoriques à propos de la comparaison et des transferts », 141.

¹¹⁰ François CHAUBET et Laurent MARTIN, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011, 7.

¹¹¹ *Ibid.*, 112.

démarches politiques étatiques de recherche de puissance culturelle globale »¹¹². La volonté de ne pas tomber dans un « excès de schématisation » qui pousserait à s'attacher « jalousement et dogmatiquement »¹¹³ à une méthodologie pour en exclure une autre est mise en avant. L'intérêt de la comparaison internationale dans l'histoire croisée est également rappelé pour montrer la nécessité de construire une approche des « nouveaux enjeux de relations culturelles »¹¹⁴ dans un monde qui s'est globalisé.

L'ensemble de ces réflexions sur l'historicisation du travail de recherche alliant efficacement comparatisme et transferts culturels profite de ce que le monde universitaire nord-américain a perçu comme un *historical turn*, un tournant historiciste des sciences sociales¹¹⁵ consécutif au tournant culturel des années 1980. Les différences de contextes épistémologiques européens et américains empêchent bien sûr de plaquer toute évolution de l'un sur l'autre mais une comparaison des méthodologies peut, là-encore, nourrir nos réflexions.

Conclusion

Il nous semble que concilier efficacement transferts culturels et comparatisme peut se faire concrètement en jouant sur l'axe temporel, comme l'écrit Guy G. Stroumsa à propos du moment comparatiste en histoire des religions, où les paradoxes du comparatisme sont résolus par l'addition de la dimension temporelle¹¹⁶. Inclure les deux manières d'appréhender un phénomène dans une approche historicisée pourrait être le moyen de le traiter le plus complètement possible, particulièrement dans « le rapport entre synchronie et diachronie »¹¹⁷. S'il est indéniable que le comparatisme nécessite une forme de fixation des éléments comparés, il reste pertinent dans l'analyse lorsque la comparaison est bien construite, en particulier pour le chercheur qui voudrait reconstituer un moment dans une perspective synchronique¹¹⁸. Au même titre que le discours social de Marc Angenot permet de faire un instantané de la parole à un moment déterminé¹¹⁹, le comparatisme peut permettre de comprendre l'instant, là où les transferts culturels peuvent révéler des constructions qui mènent à celui-ci. Si l'on se défait d'une perception erronée de ces méthodes, elles n'apparaissent pas irréconciliables. Comparatisme n'implique pas essentialisme tout comme transferts culturels ne signifie pas rejet de tout cadre ou volonté de montrer inéluctablement un rapport d'hégémonie. Le chercheur travaillant sur un objet transnational se confronte à suffisamment de difficultés par la nature de son projet (multiplicités des terrains, coût des déplacements, capacités

¹¹² *Ibid.*, 38.

¹¹³ *Ibid.*, 11.

¹¹⁴ *Ibid.*, 12.

¹¹⁵ Herbert S. KLEIN, « The 'Historical Turn' in the Social Sciences », in : *The Journal of Interdisciplinary History*, 2017, 48, 3, 295–312.

¹¹⁶ Guy G. STROUMSA, « History of Religions : The Comparative Moment », 326.

¹¹⁷ Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN (dir.), *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil, 2004, 16.

¹¹⁸ Yves CHEVREL, « La réception des littératures étrangères », 98.

¹¹⁹ Marc ANGENOT, « Théorie du discours social » in : *CO#TEXTES* [Online], 2006, 1. DOI : <https://doi.org/10.4000/contextes.51>

linguistiques et culturelles demandées) pour que l'on évite de nourrir les frontières disciplinaires plus que nécessaire¹²⁰.

Une série de publications récentes, ne fût-ce que déjà par leurs intitulés, attestent que la distance entre comparatistes et tenants des transferts culturels s'est progressivement réduite. On pensera au *Rencontre, échanges, passages* de Daniel-Henri Pageaux, lui-même comparatiste et qui dépasse dès le titre toute idée d'unités isolées soumises à une comparaison qui les essentialiserait¹²¹. Yves Chevrel, dans son « Que sais-je ? » sur *La Littérature comparée* publié une première fois en 2006 a « naturalisé »¹²² le concept de transfert. Dans l'autre sens, on pensera à l'ouvrage déjà évoqué de Werner et Zimmermann, *De la comparaison à l'histoire croisée*. Enfin, il nous semble important de mettre en avant un dernier fait simple, sans doute évident au point d'être parfois oublié : l'objet ne se plie pas aux disciplines, c'est au questionnement des chercheurs, et donc à nos méthodes, de s'y adapter.

Pierre-Alexis DELHAYE

Université Polytechnique Hauts-de-France, LARSH (CRISS/DeScripto)

¹²⁰ Christophe CHARLE, *Les Intellectuels en Europe au XIXe siècle. Essai d'histoire comparée*, 304-307.

¹²¹ Daniel-Henri PAGEAUX, *Rencontres, échanges, passages. Essais et études de Littérature générale et comparée*, 6.

¹²² Christine LOMBEZ, « L'étude des textes littéraires traduits : un nouvel objet d'investigations en littérature comparée ? », 265.